



MAIRIE DE SAULZAIS LE POTIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11
Présents : 10
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

Date de convocation
02 juillet 2026

Date d'affichage
18 juillet 2026

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

L'an deux mille vingt-six, le 10 juillet à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUYAT Thierry.

Etaient présents :

BONHEUR Pascal, COUBRET Jean-Marie, COUBRET Marie-Noëlle, CYPRES Damien, DURIS Béatrice, JOYAUX Caroline, PHILIPPON Baptiste, RONDEAU Nadine, ROUYAT Thierry, TOMCZYK Tatiana

a été nommée **secrétaire de séance** :

Excusé : M. ACCOLAS Didier ayant donné pouvoir à DURIS Béatrice

Numéro interne de l'acte : 2026-07-02

Objet : CDC Berry Grand Sud : contrat de territoire 2023-2028 : avenant n° 3

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet du contrat territorial départemental 2023/2028, entre le Département du Cher et la CDC Berry Grand Sud, la commune de Châteaumeillant, la commune du Châtelet et la commune de Saulzais-le-Potier.

L'Extension de la maison de santé de Culan est inclut au volet « Santé », il demande au conseil municipal de bien vouloir valider ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:

- **VALIDE** le contrat de territoire 2023-2028
- **AUTORISE** Le Maire à signer l'avenant n° 3

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAULZAIS LE POTIER

Le Maire

Thierry ROUYAT

La secrétaire de séance


Tatiana TOMCZYK